

2022 DASES/DDCT 39 : Subventions (222.140 euros) et conventions à douze associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits.

MOUVEMENT POUR LA REINSERTION SOCIALE (MRS) -
Association de soutien et d'aide aux
sortants de prison

Montant du financement : 30 000 €
(reconduction)

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

■ Situation juridique

- Date de création et siège social : association créée le 29 décembre 1969, dont le siège social est situé 12 rue Charles Fourier (13e).
- Objet statutaire : Selon l'article 2 de ses statuts, l'association a pour objet « d'aider les sortants de prison à retrouver une place dans la société, notamment par la réinsertion professionnelle, contribuant ainsi à prévenir la récidive ».
- Bureau (AG du 15/04/2021) : Claire TRANCHIMAND (Présidente), Jacques SIMONET (Vice-président), Michelle BUCILLAT (Vice-présidente), Philippe CEBE (Secrétaire général / Trésorier Adjoint), Phillipe GROLLEMÜND (Trésorier/ Secrétaire Général Adjoint).

■ Activités de l'association

L'association accompagne des personnes sortant de prison à Paris et dans la région parisienne :

- Hébergement (dispositifs Allocation Logement Temporaire - ALT), aides matérielles (transports...), service de domiciliation ;
- Accompagnement dans les démarches de logement, d'insertion professionnelle, suivi du parcours de santé.

■ Situation financière de l'année 2020

- Bilan: 558.921,78 € dont 93% de trésorerie
- Compte de résultat: il s'élève à 512.555,68 € en charges dont 79% d'autres achats et charges externes et 19% de frais de personnel, et à 529 594,30 € en produits dont 79% de subventions d'exploitation. Il présente un excédent de 17.038,62 €, en diminution au vu de l'excédent de 32.277 € enregistré en 2019.

PRESENTATION DE L'ACTION PARISIENNE

■ Intitulé de l'action : réinsertion sortants de prison et personnes sous-main de justice, majeurs et en situation régulière.

■ Présentation de l'action

- Objectifs de l'action : accompagner des personnes sortant de prison ou des personnes placées sous-main de justice en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle. L'objectif principal est d'éviter la récidive.
- Modalités de mise en œuvre : L'association MRS propose des services divers et complémentaires :
 - Aide administrative : domiciliation et aide aux démarches (RSA, CMU...).
 - Hébergement : l'association propose un hébergement dans 21 chambres d'hôtel, un hébergement d'urgence en hôtel, des logements « relais vers l'accession au logement autonome » (chambres aménagées louées dans des

DASES/SDIS/SEPLEX

hôtels tous publics) pour des sortants de prison ayant un emploi et bien avancés dans leurs parcours vers l'autonomie.

- Aides matérielles en nature : transports (notamment pour les moins de 25 ans), kits téléphone, kits d'hygiène, aide alimentaire etc.
- Suivi médical : le MRS a établi des partenariats avec l'hôpital Saint-Antoine (procédure d'accueil des libérés de prison) et des structures de soins pour personnes dépendantes (alcoolisme et toxicomanie) ou souffrant de troubles psychologiques.
- Insertion professionnelle : aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, et orientation vers les structures de recherche d'emploi ou de formations adaptées à leur situation, notamment l'unité spécialisée Espace Liberté Emploi de Pôle Emploi.

Ces aides facilitant l'insertion dans la société sont accordées lors d'entretiens de suivi social individuels et hebdomadaires.

1* Moyens mis à disposition de l'action par l'association

Équipe : l'action mobilise 1 éducateur spécialisé en CDI et 1 secrétaire administrative en CDI et une vingtaine de bénévoles qui accueillent et suivent les sortants de prison.

Équipements : les permanences se déroulent au 7 passage du Bureau (11e) et des antennes sont ouvertes dans les maisons d'arrêt de Fresnes et de la Santé.

■ Bilan 2020 de l'action

Antennes au sein des maison d'arrêt :

- Nombre de détenus rencontrés en détention : 186
- Nombre d'entretiens en détention : 189

Antenne du 11^e :

- 371 accueillis en 2020, dont 202 nouveaux dossiers, rencontrés au cours de 1312 entretiens.
- Parmi les nouveaux accueillis, 51 ont bénéficié d'entretiens en détention dans le cadre de la préparation à la sortie.
- Une baisse significative du nombre de personnes accueillies, mais un nombre de nouveaux entrants proche de celui de 2018.
- Environ 50 % des accueillis ont déjà été suivis au cours de 4 entretiens et plus à l'antenne.

Prescripteurs : plus de 70 % des personnes reçues ont été orientées par le SPIP (milieu fermé et milieu ouvert), les autres par des organismes à vocation sociale, des associations partenaires ou par le bouche-à-oreille.

- Financements accordés : pour cette action, l'association a perçu 30 000 € de la DASES depuis 2018, renouvelé chaque année.

■ Budget prévisionnel 2022 de l'action

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Achats	195.000 €	Subventions	210.888 €
Services extérieurs	7.500 €	État (SPIP)	114.000 €
Autres services extérieurs	6.500 €	Ville de Paris	30.000 €
Frais de personnel	40.000 €	Organismes soci aux	66.888 €

DASES/SDIS/SEPLEX

Autres charges	9.000 €	Vente de produits finis	22.500 €
Dotation aux amortissements	3.600 €	Autres produits de gestion courante	28.212 €
TOTAL	261.600 €		261.600 €

PROPOSITION DE FINANCEMENT

1* **Montant sollicité** : 30 000 € (11% du total hors contributions volontaires en nature)

2* **Montant proposé par la Ville de Paris** : 30 000 €